

Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans

Fiche projet

Contexte :

Ecole située en ECLAIR. Le quartier : milieu défavorisé sur le plan économique social et culturel avec de nombreuses familles d'origine étrangère, des enfants entrant en petite section avec de grosses lacunes dans la langue française, tant sur plan lexical que syntaxique.

Le projet d'école 2012-2015 :

- maîtrise de la langue française : permettre aux élèves de progresser de manière significative (lexique et syntaxe correspondant au niveau attendu)
- acquisition des compétences sociales et civiques : développer l'autonomie, le sens des responsabilités, préparer à la vie en collectivité, favoriser la prise d'initiative et la confiance en soi.

Les valeurs retenues :

- les valeurs de l'école républicaine française (laïcité, respect, solidarité...)
- le respect du rythme biologique et des besoins du jeune enfant
- la prise en compte du développement intellectuel et affectif de chaque enfant

Les objectifs :

1. Objectifs de l'espace d'accueil pour les enfants

- permettre aux enfants de quitter en douceur le milieu familial et la symbiose d'avec la maman
- améliorer la future scolarité
- tendre vers une meilleure maîtrise de la langue française orale
- permettre aux enfants d'appréhender la vie en collectivité
- accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté

2. Objectifs de l'espace d'accueil pour les parents

- permettre aux parents d'accompagner leur enfant dans le développement et leurs apprentissages en étant soutenus
- accompagner la séparation parent/enfant
- valoriser les parents dans leur savoirs être et savoirs faire de parents
- permettre aux parents d'appréhender le fonctionnement de l'école

Les moyens :

1. Conditions d'accueil

Le nombre d'enfants accueillis sera autour de 18. Ce petit nombre permet un meilleur accompagnement des enfants dans leurs acquisitions et permet aussi plus d'échanges adulte/enfant.

Les enfants pourront rentrer en cours d'année en fonction de leur date d'anniversaire.

Nous proposons un accueil échelonné le matin de 8h20 à 9h00 et l'après-midi pour les enfants qui ne prennent pas leur déjeuner à l'école de 13h20 à 14h à la convenance des parents afin d'une part de faciliter l'adaptation de l'enfant et d'autre part les échanges entre l'enseignant et les parents.

2. Les moyens humains

L'encadrement est assuré conjointement par l'enseignante responsable et l'ATSEM.

- Mission du directeur : il pilote avec l'IEN le projet. Il est responsable de l'espace d'accueil et de préscolarisation des enfants des deux ans et garant de la qualité du projet et de sa mise en œuvre. Il est un interlocuteur privilégié des familles (inscriptions, gestion de la vie administrative...)
- Missions de l'enseignante :

- préparer et mettre en place les situations d'apprentissages qui ont du sens pour les élèves et qui soient adaptées à leurs besoins
- organiser des situations d'apprentissage en suivant une démarche et une progression adaptées à l'âge et au rythme des enfants
- concevoir et utiliser différents supports et outils diversifiés nécessaires à la mise en œuvre des apprentissages du jeune enfant
- apporter sa connaissance de la culture scolaire pour faciliter l'entrée des jeunes enfants en petite section
- mettre en place des actions favorisant la place des parents au sein de l'école
- élaborer des actions éducatives et sociales en lien avec les différents acteurs du quartier
- Missions de l'Atsem
 - assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants
 - préparer et mettre en état les locaux et le matériel servant directement aux enfants

3. Structure matérielle :

L'espace d'accueil des deux ans est composé d'une salle aménagée en coins avec du mobilier et du matériel adapté aux jeunes enfants.

Il dispose également d'une salle de psychomotricité équipée adjacente à la salle de classe. Les toilettes et la salle de repos, dont l'aménagement sera revu, sont également très proches.

En fait la configuration des locaux permet de regrouper de manière indépendante au reste des classes, la classe des deux ans et les deux classes des enfants les plus jeunes fréquentant la petite section.

Les trois classes partagent une cour de récréation en terrasse recouverte d'un sol en tartan et d'une superficie suffisante.

4. Le dispositif :

Les outils pédagogiques doivent permettre la valorisation des enfants. Les différentes acquisitions se feront de manière ludique et la souplesse des professionnels permettra aux enfants de faire leurs propres expériences et progresseront ainsi à leur rythme.

- Moyens pédagogiques : tout est proposé, rien n'est imposé. Il ne s'agit que de tendre vers les domaines d'activités proposés à partir de la petite section.

Les principaux objectifs d'apprentissage sont de :

- tendre vers la socialisation et le vivre ensemble
- développer le langage oral
- accompagner l'enfant dans le développement de sa motricité fine et globale
- participer à des activités d'expression créative

Les apprentissages par le jeu, l'expérimentation et la manipulation sont privilégiés.

- Organisation de la journée : un emploi du temps précis comprenant le déroulement, les objectifs et le rôle de l'enseignante sera établi

5. Ouverture sur le quartier :

rapprochement avec les services sociaux, les structures associatives (Agora Nice Est) et les professionnels de la petite enfance (crèche) en vue d'échanges et/ou partenariats.

6. Modalités d'évaluation :

- Quantitatives :
 - nombre d'enfants inscrits
 - taux de fréquentation
 - nombre de parents s'intéressant
- Qualitatives :
 - évolution des enfants
 - constats lors de leur passage en petite section
 - implication et présence des parents au sein de l'école de l'espace
 - intérêt porté par les parents aux activités menées par leur enfant
 - constat des travailleurs sociaux suivant les familles
 - qualité des échanges avec les parents